

Isabelle Kocher : « Le Groupe Engie est résolument engagé pour préparer le monde de l'énergie de demain »

Isabelle Kocher est depuis 2016 Directeur général d'Engie. Agrégée de physique, ingénieur du Corps des mines et titulaire d'un DEA d'optique quantique, elle était auparavant chargée du budget des télécommunications et de la défense au ministère de l'Économie (de 1997 à 1999). Elle a ensuite été conseillère aux affaires industrielles dans le cabinet de Lionel Jospin (de 1999 à 2002) où elle a participé à la création d'EADS, Areva et Thales. En 2002, Isabelle Kocher a intégré le Groupe Suez où elle a pris la direction de la Lyonnaise des eaux cinq ans plus tard, imposant une gestion raisonnée de la ressource. En 2014, le conseil d'administration de GDF Suez nomme Isabelle Kocher Directeur général adjoint du Groupe, en charge des finances puis, en 2015, Directeur général délégué d'Engie en charge des opérations.



Premier fournisseur en France de gaz naturel et d'énergie verte notamment, Engie cumule les distinctions et vise le zéro carbone. Directeur général du Groupe, Isabelle Kocher souligne qu'en montagne, Engie multiplie également les initiatives dans les domaines de l'approvisionnement énergétique décarboné, des équipements et du confort, des nouvelles mobilités, de la sécurité des résidents ainsi que de l'attractivité des stations avec un éclairage public et des illuminations économes.

PLM : Depuis plusieurs années, le Groupe Engie a choisi de diversifier ses activités. Quels types de services proposez-vous aujourd'hui aux collectivités et comment les accompagnez-vous dans leurs projets ?

Isabelle Kocher : Engie est résolument engagé pour préparer le monde de l'énergie de demain. Renouvelable, décarboné et digital. Nous avons engagé un plan de transformation sur la période 2016-2018, achevé à 90 % après seulement deux ans, qui produit d'ores et déjà des résultats significatifs. Engie se concentre sur trois métiers : la gestion des infrastructures énergétiques, la production d'électricité à faible émission de carbone et des solutions clients qui s'appuient notamment sur le digital et qui permettent d'optimiser les usages de l'énergie. Notre objectif est d'aider nos clients à améliorer leur cadre de vie et d'activité, et de les alimenter avec une énergie – électricité et gaz – qui va devenir progressivement zéro carbone.

Quel que soit le besoin des territoires et des collectivités, Engie permet d'imaginer et de mettre en œuvre des solutions sur-mesure. Engie est ainsi le 1^{er} producteur en France dans le solaire et l'éolien, le 1^{er} producteur alternatif hydroélectrique et le 1^{er} acheteur de biométhane.

PLM : Comment sont organisées les structures régionales et de proximité du Groupe Engie et de ses filiales ?

I.K. : La France est le premier pays du Groupe avec 72 500 collaborateurs (47 % de l'effectif total) présents dans toutes les régions. Les délégués régionaux d'Engie, rattachés à la direction Institutions France et territoires, sont les interlocuteurs des territoires et assurent le lien avec nos métiers et leurs agences.

Près de 2 400 collaborateurs interviennent dans la production renouvelable. Engie, à travers ses filiales Engie Green, Langa et la Compagnie nationale du Rhône, vient de remporter 25 projets photovoltaïques en France, soit près de 230 MW sur les 720 MW attribués dans le cadre de la quatrième session du quatrième appel d'offres solaire organisé par la Commission de régulation de l'énergie. 42 000 spécialistes des services énergétiques gèrent 310 chaufferies biomasse, 15 000 installations avec engagement de performance énergétique, l'éclairage public de plus de 200 villes et 600 réseaux de vidéoprotection.

PLM : Les mesures concernant la transition énergétique et la gestion du coût énergétique sont une réelle préoccupation des collectivités de montagne où les conditions climatiques amplifient les phénomènes. Quelles solutions votre Groupe apporte-t-il aux collectivités de montagne ?

I.K. : Les collectivités de montagne sont soumises à des climats rigoureux. Le chauffage des bâtiments communaux y représente un enjeu majeur en termes financier et écologique.

Pour répondre à cette problématique, la ville de Morteau a par exemple lancé, dès 2009, un contrat de performance énergé-